



Procédure concernant l'attribution des prix de poster lors des Journées Scientifiques du RFMF

Lors des 10^{èmes} Journées Scientifiques du RFMF, trois prix de poster sont décernés :

- un prix poster "RFMF 2016",
- un prix poster "spécial jeunes chercheurs" (Masters, Doctorants, Post-Doctorants),
- un prix poster "des participants" décerné par les participants des 10^{èmes} JS.

La participation aux Prix est facultative et nécessite un acte de candidature avec mention du récipiendaire du prix. (Annexe 1). Le prix sera remis au récipiendaire (désigné dans le formulaire de candidature) à la fin des Journées Scientifiques sous forme d'un chèque. Le montant de chaque prix s'élève à 250 €.

1. Le jury

En 2016, le jury est constitué de : Floriant Bellvert, Julien Boccard, Isabelle Bonnard, Alain Bouchereau, Gaëlle Favé, Patrick Giraudeau (président), Yann Guitton, Anne-Emmanuelle Hay de Bettignies, Fabien Jourdan, Raphaël Lugan, Jean-Charles Martin, Etienne Thévenot, Pascal de Tullio, Mehdi Yemloul

2. Prix du jury

Prix poster toute catégorie et prix poster spécial jeunes chercheurs.

2.1. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont décrits dans l'annexe 2.

2.2. Répartition des posters à évaluer entre les membres du jury

La répartition des posters entre les membres du jury est réalisée de telle sorte que :

- les conflits d'intérêt soient évités (un membre du jury n'évalue ni les posters de sa ville, ni un poster dont il est co-auteur),
- chaque membre examine 5 à 6 posters durant la première séance poster (la séance durant 1h30, cela laisse environ 15 minutes pour chaque poster),
- chaque poster est évalué par 3 membres du jury.

2.3. Evaluation des posters

L'évaluation des posters se fait lors de la session poster. Les candidats disposent de 5 minutes pour présenter leur travail puis ils répondent aux questions du jury. Chaque membre du jury complète sa fiche d'évaluation (annexe 3) et la remet au président du jury à l'issue de la session posters.

Le président de jury fait une synthèse des fiches d'évaluation et le jury attribue les deux prix lors d'une réunion.

3. Prix des participants

Ce prix est décerné par les participants. Une urne et des bulletins de vote (Annexe 4) sont à leur disposition au niveau de la banque d'inscription jusqu'au soir précédant la clôture des Journées Scientifique.

Le jury est chargé du dépouillement des votes.

4. Remise des prix

Elle se fera pendant le dîner de gala des 10 JS RFMF.